

bitude n'accorde les dépenses pour l'armée qu'avec répugnance, mais qui cette fois, a-t-il dit, a voté le budget parce qu'il a la certitude que dans peu de mois peut-être, une conflagration nouvelle aura éclaté en Europe.

M. de Loos, considérant les événements de l'année dernière, craint que malgré son vif désir de maintenir sa neutralité, la Belgique ne se trouve forcée d'être entraînée à prendre fait et cause pour l'une ou l'autre des parties belligérantes. Il souhaite qu'après avoir obtenu la neutralité, la Belgique ait la liberté de choisir, la Belgique doit posséder une armée aussi forte et aussi bien organisée que possible.

Les Chambres belges ne tarderont pas à être saisies d'une demande de crédit extraordinaire pour la transformation de l'armement des troupes.

Le ministre de la guerre a fait des recherches sur ce qui se pratique à ce sujet dans les divers Etats de l'Europe, et voici le résumé des renseignements qu'il a recueillis sur cette question qui est partout à l'ordre du jour :

France : 480,000 fusils du système Chassepot se confectionnent.

Prusse : Maintien du système d'armement, fusils à aiguille, et canons rayés, 4,400 canons en acier, se chargeant par la culasse, ont été commandés depuis la guerre.

Autriche : transformation de 600,000 fusils, d'après le système Wanzl.

Angleterre : 450,000 fusils Enfield, déjà transformés d'après le système Snider ; 350,000 armes de l'espèce seront prêtes dans le courant de l'année ; on transforme 4,000 fusils par jour dans les manufactures de l'Etat.

Au mois d'avril, il s'ouvrira un concours pour l'essai comparatif des armes nouvelles se chargeant par la culasse.

En outre, 1,426 canons rayés, de divers calibres, seront faits avant la fin de l'année.

Russie : 600,000 fusils se transforment d'après le système Carl (fusil à aiguille modifié) ; 300,000 seront prêts au commencement de l'année prochaine ; 1,900 canons se chargeant par la culasse sont en préparation pour compléter l'armement des batteries de campagne.

Hollande : Transformation des fusils d'après le système Snider.

Suisse : 40,000 fusils de petit calibre sont transformés d'après le système Ampler-Milbank, et 90,000 fusils Winchester sont commandés ; 200 canons se chargeant par la culasse sont fabriqués ou transformés. La confédération dépensera dix millions de francs pour cet objet.

A l'égard de la contrainte par corps, dont la suppression est discutée en ce moment au Corps législatif, les opinions sont très-divergentes, si disparates même que le Gouvernement soutient un projet et que la commission de la Chambre en met un autre en avant.

Le *Siclé* est d'avis qu'on supprime l'incarcération pour dettes. Voici ses raisons :

« La contrainte par corps donne lieu à toutes sortes d'abus. Pour recouvrer deux millions de créances dans une période donnée, on dépense plus de trois millions. Elle frappe presque toujours les débiteurs de bonne foi.

« Ceux de mauvaise foi savent y échapper. Elle n'est utile à personne. Elle favorise l'usure, elle entraîne les familles à des sacrifices qui portent sur les innocents, elle est contraire à la religion naturelle, à la morale, à la logique.

« Quand un créancier prive de sa liberté un débiteur, il est évident qu'il le prive des moyens de s'acquitter et si ce débiteur a une famille, qu'il lui est dans l'impossibilité de subsister. »

Tout cela est vrai et juste, mais il n'est ni moins juste ni moins vrai que la contrainte par corps est, dans certains cas, un préservatif contre la duplicité et l'esproquerie. Qu'y a-t-il à faire ? Remettre

au magistrat le soin de décider, selon les circonstances et les individualités, s'il y a ou s'il n'y a pas lieu d'incarcérer le débiteur réfractaire.

Le *Pays* ayant dit que les traités de 1815 exhalaient une « odeur de honte » pour la France, le *Monde* rectifie avec vivacité cette appréciation :

« Les traités de 1815 ont été un revers, un malheur, une honte, jamais ! Il n'y a pas de honte à succomber un contre dix, quand on a sacrifié son dernier homme et son dernier écu. La journée de Waterloo comptera parmi nos désastres ; mais l'armée française a le droit de la revendiquer comme une de ses gloires. Il n'y a pas de honte à traiter, quand on peut dire comme le roi de France à Pavie : *Tout est perdu, hors l'honneur !* »

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

ÉTATS-UNIS.

New-York, 26 mars, midi.

Le Sénat n'a pas encore adopté le bill autorisant les citoyens à vendre des bâtiments de guerre aux belligérants étrangers qui sont en paix avec les Etats-Unis.

On annonce qu'une révolution a éclaté à Haïti. Le Président Geffard se serait réfugié à bord d'un bâtiment de guerre français.

AUTRICHE.

Vienne, 27 mars.

On croit, dans le monde diplomatique, qu'en outre des traités fondamentaux conclus par la Prusse avec les Etats du Sud, il existe encore des conventions spéciales concernant l'exécution des traités déjà publiés.

On assure qu'immédiatement après l'ouverture des négociations de Nikolsburg, quelques négociateurs des Etats moyens proposèrent à M. de Bismark de neutraliser le Sud de l'Allemagne, mais le ministre prussien répondit par un refus catégorique.

TURQUIE.

Constantinople, 26 mars.

Le prince Michel de Serbie est attendu dimanche.

Les délégués crétois ont en hier une réunion chez le Grand-Vizir.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 26 mars.

On assure que le gouvernement se propose d'établir un synode catholique qui serait la plus haute autorité de l'église catholique en Russie.

La *Gazette du Sénat* annonce la conclusion d'une convention austro-russe en vertu de laquelle les sociétés par actions et les associations commerciales russes et autrichiennes (à l'exception des sociétés d'assurances) pourront également faire des affaires dans les deux pays et y jouiront de la protection des lois.

Un ukase impérial supprime la section du Conseil de l'empire relatif aux affaires polonaises.

ALLEMAGNE.

Berlin, 26 mars.

Le *Moniteur prussien* publie une lettre adressée par le roi Victor-Emmanuel à M. de Bismark, en lui envoyant les insignes de l'ordre de l'Annunciade. Cette lettre se termine ainsi :

« J'aime à consacrer par cette marque éclatante la place que l'Italie vous donne dans des souvenirs qui lui seront toujours chers et précieux. Veuillez y voir la preuve du prix que j'attache à voir continuer et se raffermir les rapports intimes ouverts entre l'Italie et la Prusse par des événements si mémorables. »

Berlin, 26 mars, soir.

La *Correspondance Zeidler* (organe ministériel), déclare que la publication des traités d'alliance avec les Etats du Sud, n'est nullement une démonstration contre l'étranger. La correspondance ajoute que les relations avec le gouvernement français sont satisfaisantes. La publication des traités a eu pour but principal de rassurer le Reichstag sur la politique allemande de la Prusse.

ÉTATS-ROMAINS.

Rome, 26 mars, soir.

Le *Journal de Rome* déclare qu'il est inconcevable qu'on ait pu parler dans le discours de la couronne à Florence, d'une « légitime liquidation des biens ecclésiastiques », quand rien n'est plus illégitime que le dépouillement subi par l'Eglise italienne. L'organe officiel romain ajoute qu'une pareille liquidation ne saurait être légitime, parce que celui-là seul qui pourrait la légitimer ne le fera jamais.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du *Journal de Roubaix*.

Paris, 26 mars.

En vous signalant, il y a quelques jours, la pétition adressée à l'Empereur par des habitants de Terny et publiée par la *Constitution d'Auxerre*, je vous disais que c'était peut-être le point de départ d'autres manifestations analogues. Cette prévision se vérifie. Dans plusieurs centres agricoles on rédige des pétitions à peu près semblables. J'ai pu lire diverses lettres écrites par des hommes en état de juger des sentiments du public, et ils s'accordent à dire que le projet de loi sur l'armée est accueilli défavorablement en province et surtout dans les campagnes. Il ne servirait de rien de vouloir le dissimuler. Il faut d'ailleurs constater que partout le même sentiment éclate avec unanimité, et qu'il est hautement proclamé que, si la patrie était menacée, le patriotisme de la nation serait prêt à tous les sacrifices. On me dit, mais j'ai peine à le croire que le ministre de l'intérieur aurait envoyé à tous les préfets une dépêche pour qu'ils eussent à engager les journaux à ne pas parler de la pétition des habitants de Terny. C'est d'autant moins croyable que la pétition était déjà dès samedi connue partout.

Ici on s'occupe beaucoup des dispositions de la commission chargée d'examiner le projet de loi et en particulier de celles de son rapporteur M. Larrabure. D'après ce que j'entends dire voici les trois principales propositions qui seraient soumises au Gouvernement : La réduction du service à quatre années ; le vote annuel du chiffre du contingent actif ; droit exclusif du Corps législatif de voter la mise en activité de la réserve. On ne sait pas encore d'une manière absolue dans quel ordre de discussion viendront les lois sur l'armée, la presse et le droit de réunion.

On commence à s'inquiéter sérieusement du silence du *Moniteur* au sujet des traités allemands : on ne sait dans le public comment l'expliquer, et l'on note comme un mauvais symptôme que les journaux officiels ne songent pas à rassurer l'opinion. Le *Constitutionnel* se borne à constater qu'on s'en occupe beaucoup en Allemagne, mais il ne parle pas plus des impressions de l'opinion publique française que s'il n'en avait jamais été question chez nous. A la Bourse les espérances d'un certain groupe de spéculateurs diminuent beaucoup et la cession éventuelle du Luxembourg qui avait été escomptée en hausse ne peut plus retenir la dépréciation des cours.

La France qui avait démenti l'existence des pourparlers diplomatiques déclare ce soir qu'elle n'a pas à revenir sur ce qu'elle a dit. Mais elle ajoute que si des négociations étaient engagées un sentiment de convenance et de patriotisme

devrait interdire les conjectures et les discussions. Le journal de M. de la Guéronnière a le patriotisme trop silencieux. Il devrait savoir que le patriotisme du peuple est plus remuant, plus susceptible et que ce qu'il redoute le plus, c'est précisément d'ignorer la tournure que prennent ses affaires. Ainsi il se trouve blessé du bruit et d'après lequel la France et les Pays-Bas étaient sur le point de s'entendre quand M. de Bismark est venu mettre son veto ; de cet avertissement d'après lequel les Prussiens voudraient bien abandonner les forteresses de Luxembourg, mais à la condition humiliante qu'elles seraient demandées.

La discussion sur la loi de la contrainte par corps continue aujourd'hui au Corps législatif. Des discours un peu confus prononcés hier, je me borne à vous signaler celui de M. Jules Simon, qui demande la suppression absolue de la contrainte par corps. Vous savez en effet que le projet de loi conserve à l'Etat le droit qu'il retire à tout citoyen de faire enfermer le débiteur insolvable. Il y a là une contradiction qui, il faut l'espérer, disparaîtra un jour de nos codes et qui enlève tout son mérite au projet de loi.

Une dépêche de Metz ne laisse guère de doute sur l'élection de M. Liégeard, le poète candidat.

Le prince d'Orange est attendu demain à Paris avec une suite nombreuse. Le prince doit faire ici un assez long séjour.

Une singulière polémique est engagée entre le *Pays* et la *Liberté*. M. de Girardin est attaqué à la fois par M. Ulysse Pic et M. Paul (Granier) de Cassagnac. Le *Pays* publie à la fois un article de M. Paul (Granier) de Cassagnac et une lettre de M. de Girardin. Le premier parle de son père, le second parle de sa mère, de laquelle il dit : « Serait-elle donc la seule femme du temps de l'Empire qui ait eu le tort d'avoir mis au monde un enfant qui ne fut pas de son mari ? Ne suis-je pas né en très-haute compagnie ? De quoi donc me plaindrai-je ? Nous ne voyons pas ce que le public peut gagner à ces polémiques dans lesquelles deux écrivains viennent exposer les mérites et les démérites de papa et de maman. »

Il vient de paraître un nouveau journal, la *Science Sociale*. Il est fondé par M. Barrier qui a cherché à réunir autour de lui les anciens rédacteurs de la *Démocratie Pacifique* et le groupe de écrivains socialistes dont quelques uns se sont rattachés à l'*Opinion Nationale*. On m'assure que quelques-uns seulement ont répondu à son appel, le journal, aux yeux des autres, ne devant représenter qu'une petite église exclusive.

Des troubles assez graves ont eu lieu à l'Ecole de médecine ; j'entends même parler de scènes de violence. Je ne puis à ce sujet entrer dans plus de détails : il me suffira de vous dire que l'Ecole et les étudiants sont partagés en deux camps qu'on désigne par ces mots : les matérialistes et les Jésuites.

CH. CAHOT.

Paris, 27 mars.

Il faut croire que les négociations continuent entre la France, la Prusse, les Pays-Bas et peut-être aussi l'Autriche, puisque le *Moniteur* continue de ne pas dire un mot qui ait trait aux traités allemands et aux bruits de cession du Luxembourg. Aussi toutes les suppositions de ces derniers jours ont-elles encore cours. A la Bourse, il y a une légère reprise motivée par des rachats, ayant pour but d'empêcher tout mouvement trop accentué en hausse ou en baisse.

Les lettres et journaux du grand duché de Luxembourg ont pris tout-à-coup un grand intérêt. Il y a dans la capitale de la province un va-et-vient continu de personnages officiels français et hollandais. Des fonctionnaires français, parait-il,

ont visité les principales familles du grand duché, et si je m'en rapporte à ce qu'on dit ici, un scrutin par le suffrage universel donnerait pour l'annexion une majorité assez considérable. Il est aisé de croire que si quelque difficulté surgit, ce ne peut-être que du côté de la Prusse. L'incertitude est aujourd'hui la même qu'hier sur ce point.

La discussion continue toujours au Corps législatif sur la loi de la contrainte par corps. Demain avant la séance publique les bureaux s'occuperont d'une demande d'interpellations sur les travaux en cours d'exécution dans le jardin du Luxembourg.

M. Liégeard, ancien sous-préfet de Carpentras, l'auteur des *Abeilles d'Or*, et se qualifiant de candidat de l'Empereur, a été élu député dans la Moselle. Son prédécesseur M. de Wendel avait obtenu à peu près l'unanimité des votants ; M. Liégeard a obtenu sur ses concurrents seulement 2,000 voix de majorité. M. Belmontet a désormais un émule sur les bancs de la Chambre.

Il y a eu aujourd'hui conseil des ministres. La France annonce ce soir que le docteur Nélaton est venu déclarer aux ministres qu'il n'y avait plus de doute sur le complet rétablissement du Prince impérial. On parle de nouveau du voyage de l'Impératrice à Rome, ce voyage serait entrepris pour accomplir un vœu.

Voici que de nouveau aussi on annonce les visites de tels et tels souverains étrangers à l'Exposition. Le roi de Prusse et l'empereur de Russie viendraient à Paris à peu près au même moment. Il est évident que ceux qui font courir ces bruits veulent confirmer tout ce qui a été dit d'une alliance étroite entre la Prusse et la Russie. Il est étonnant qu'il ne soit pas encore question d'une visite de l'empereur d'Autriche.

On assure que MM. Jules Favre et le P. Gratry seront, dès le premier tour de scrutin, élus dans la séance de l'Académie du 11 avril. Promesse aurait été faite à M. Alexandre Dumas fils pour la prochaine vacance.

M. Jules Vallès va, dit-on, fonder un journal hebdomadaire qui s'appellera *La Rue*.

M. Littré vient de publier un ouvrage intitulé : *Etudes sur les barbaries et le Moyen-Age* où l'on retrouve de nombreuses préoccupations provoquées par l'état actuel de l'Europe. Je ne puis citer que cet aphorisme : « le pouvoir absolu, cette perpétuelle tentation des esprits infirmes en politique. »

Il n'est pas vrai que M. Jérôme David, un des promoteurs du club parlementaire de la rue de l'Arcade, doive prochainement prendre un portefeuille de ministre, pas plus qu'il ne doit remplacer M. Walewski.

La commission de la dotation Lamartine propose de ne pas accorder 400,000 fr. au poète, mais de lui assurer une rente annuelle de 25,000 fr. A notre avis, la commission a raison. Les créanciers de M. de Lamartine sont gens fort peu intéressants et il en est parmi eux, je ne veux pas dire tous, qui ont certainement abusé de la facilité du poète de contracter des dettes, ou qui même, comme les marchands vendant à crédit, ont eu soin de grossir leurs mémoires. Dès que le Corps législatif et le Gouvernement ne jugent pas à propos de payer toutes les dettes de M. de Lamartine, il doit suffire d'assurer son existence contre le besoin matériel.

Voici une nouvelle grave à l'horizon. Les ouvriers tailleurs demandent une augmentation de la main-d'œuvre. Les patrons doivent se réunir pour en délibérer : on croit que les ouvriers obtiendront ce qu'ils demandent. C'est le consommateur qui paiera. D'ailleurs, on n'entend de tous côtés que ce refrain lamentable : tout augmente : c'est le cri d'alarme de ce temps-ci. Et l'Exposition n'est qu'un prétexte : les augmentations consenties ou subies seront maintenues. L'Etat donne l'exemple : est-ce que l'impôt diminue ? Cette conta-

E. DE VARS.

(La suite au prochain numéro.)

habitude de ce poison, et on refuse tout autre aliment.

« Parce que l'aliment est mal préparé, s'écria l'abbé. Mais que des hommes d'un véritable talent entrent dans la voie que j'indique, et vous verrez avec quel bonheur on se reposera, en les lisant, de ces émotions factices dont on est peut-être plus fatigué que vous ne le pensez. »

Messieurs les moralistes, au lieu de déclamer contre les romans, de leur jeter l'anathème, faites des romans. Le feuilleton règne. Au lieu de chercher à détrôner le feuilleton, servez-vous de lui pour commencer un nouveau genre d'apostolat ; l'art et la morale y gagneront également.

« Eh bien, monsieur l'abbé, lui dis-je, prêchez d'exemple, faites-nous un bon roman. »

« Je suis trop vieux pour entrer dans cette voie, me répondit l'abbé ; je ne puis qu'indiquer la route. »

On se rendit à l'avis de l'abbé Romilly. Le jeune avocat résista quelque peu : il convoitait une place dans la magistrature et se préparait à son rôle d'homme sérieux, en posant devant nous, ce qui nous amusait assez.

Il fulmina quelques réquisitoires sur les romanciers et les romancières : il assura, malgré nos vives réclamations, que le talent manquait à toutes les productions

nouvelles, et finit par concéder que, puisque le roman était dans nos mœurs, il était à désirer qu'on le moralisât.

Mais il n'espérait pas voir arriver cette heureuse révolution : la société continuerait à être minée par ce dissolvant fatal qui s'introduit chaque jour dans les familles dans le sanctuaire du foyer domestique, et qui, etc. Et l'avocat de gesticuler, de s'enivrer de sa propre parole ; il la croyait d'une irrésistible puissance.

Paul arrêta Raveau dans une de ses plus ronflantes périodes. Il s'approcha de son oncle et lui rappela que l'heure du dernier convoi allait sonner.

Le dimanche suivant l'abbé vint seul à Etampes. Madame de Berthouville lui demanda des nouvelles de son neveu.

« Paul est souffrant, madame. Son état, auquel je me reproche de n'avoir pas donné toute l'attention qu'il méritait, m'inspire quelque inquiétude. Paul ne se plaint jamais ; le mal s'établit dans les organisations débiles sans y imprimer sa trace, et quand on s'aperçoit de ses ravages, il est quelquefois bien tard pour les arrêter. »

Le bon abbé aimait tendrement son neveu. Il n'avait pas, je crois, plus que nous, une haute idée de son intelligence, bien que quelquefois il nous eût donné à entendre que Paul n'était pas tout-à-fait aussi nul qu'il en avait l'air.

« Faiblesse d'oncle, disions-nous, quand ils étaient partis. »

L'abbé de Romilly fut ce jour-là préoccupé, silencieux. Assis à la place qu'occupait ordinairement son neveu, immobile comme lui, il semblait vouloir le rappeler à notre souvenir.

Plusieurs dimanches se passèrent ainsi. Nous ne reconnaissions plus notre bon abbé ; il y avait en lui quelque chose d'extraordinaire.

Il nous parut enfin un peu moins inquiet de la santé de son neveu. « Je commence à espérer, nous dit-il. Pauvre enfant ! je le nomme encore ainsi, bien qu'il ait près de trente-huit ans. Son organisation est si frêle ! Je ne sais vraiment comment il a pu y résister. »

« Je ne crois pas, me dit l'avocat, en se penchant vers moi, que chez le neveu de l'abbé Romilly, ce soit la lame qui use le fourreau. Chez lui la pensée ne bouillonne pas comme un flot impétueux renversant tout ce qui gêne son essor : c'est ainsi, ajouta-t-il avec un soupir, que l'organisation physique s'affaiblit brisée par les efforts de l'être moral. »

Je jetai un regard sur Raveau : sa figure fraîche, rosée, largement épanouie dans un air de satisfaction intime, me rassura sur les inconvénients que pouvait avoir pour lui le travail de la pensée. Evidemment l'être moral avait beaucoup à faire

pour détruire l'organisation physique de maître Raveau ; et je me demandais s'il y avait une lame capable d'user un fourreau aussi robuste.

« M. Sardan n'a pas renoncé à Etampes ? dit madame de Berthouville à l'abbé, sachant très-bien que l'intérêt qu'on témoignait à son neveu était la seule flatterie à laquelle il fut sensible. »

« Paul viendra avec moi dimanche prochain, madame, répondit l'abbé ; puis il retomba dans la distraction qui semblait lui être devenue habituelle. »

Enfin Paul revint avec son oncle. Son visage nous parut plus pâle encore ; ses mains avaient maigri : il était plus taciturne que jamais.

Quand il arriva, madame de Berthouville lui adressa quelques paroles d'un affectueux intérêt. Paul voulut répondre. Mais, après avoir ouvert plusieurs fois la bouche sans pouvoir en faire sortir un son, fatigué de ses impuissantes efforts, il se contenta de dire brusquement en saluant d'une manière assez gauche :

« Madame, je vous remercie. »
L'abbé Romilly entendit cette éloquente réponse. Il regarda Paul avec des yeux charmés : « Cher enfant ! murmura-t-il. Puis, tout le reste de la soirée, l'abbé fut d'une gaieté charmante. Nous remarquâmes qu'il s'occupait beaucoup plus de son neveu qu'à l'ordinaire. Il allait se mettre

après de lui, serrait entre ses mains les petites mains amaigries de Paul, lui disait tout bas quelques mots. Paul souriait doucement : l'abbé revenait à nous et causait. Jamais ses récits n'avaient été plus piquants, sa conversation plus intéressante. Il y avait en lui une exubérance de bonheur intime qui rayonnait autour de lui, animait ses moindres gestes et donnait un cachet particulier à ses paroles les plus simples.

Quand il fut parti, nous nous demandâmes tous : « Qu'avait donc aujourd'hui l'abbé ? Il semblait heureux et fier comme un lycéen qui a obtenu le prix d'honneur. »

Le lendemain à midi madame de Berthouville me fit prier de passer chez elle.